

RETRAIT DES CARNETS DE CANTINE – GARDERIE

JOURS et HEURES DE RETRAIT :

- ✓ le lundi matin de 10h à 12h
- ✓ le mercredi après-midi de 13h30 à 17h15
- ✓ le samedi matin de 9h30 à 11h

TARIFS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2022 :

	<i>Enfants domiciliés dans une commune du R.P.I.</i>	<i>Enfants domiciliés à Marconnelle familles bénéficiaires minima sociaux *</i>	<i>Enfants venant de l'extérieur</i>	<i>Personnel enseignant et des collectivités locales du RPI</i>
Cantine	31 € le carnet de 10 tickets soit 3.10 € le repas	30 € le carnet de 10 tickets soit 3,00 € le repas	40 € le carnet de 10 tickets soit 4,00 € le repas	55 € le carnet de 10 tickets soit 5.50 € le repas
Garderie	13 € le carnet de 10 tickets soit 1,30 € la présence	12 € le carnet de 10 tickets soit 1,20 € la présence	18 € le carnet de 10 tickets soit 1.80 € la présence	X

* Une remise de 1 € par carnet est octroyée aux **familles de Marconnelle** qui bénéficient d'une des prestations suivante : **RSA** (revenu de solidarité active), **AAH** (allocation adulte handicapé) ou **ASS** (allocation spécifique de solidarité) sur justificatif du mois de référence septembre de l'année scolaire en cours. Tout changement de situation devant être immédiatement signalé en mairie.

RETRAIT DES CARNETS DE CANTINE – GARDERIE

JOURS et HEURES DE RETRAIT :

- ✓ le lundi matin de 10h à 12h
- ✓ le mercredi après-midi de 13h30 à 17h15
- ✓ le samedi matin de 9h30 à 11h

TARIFS AU 1^{er} SEPTEMBRE 2022 :

	<i>Enfants domiciliés dans une commune du R.P.I.</i>	<i>Enfants domiciliés à Marconnelle familles bénéficiaires minima sociaux *</i>	<i>Enfants venant de l'extérieur</i>	<i>Personnel enseignant et des collectivités locales du RPI</i>
Cantine	31 € le carnet de 10 tickets soit 3.10 € le repas	30 € le carnet de 10 tickets soit 3,00 € le repas	40 € le carnet de 10 tickets soit 4,00 € le repas	55 € le carnet de 10 tickets soit 5.50 € le repas
Garderie	13 € le carnet de 10 tickets soit 1,30 € la présence	12 € le carnet de 10 tickets soit 1,20 € la présence	18 € le carnet de 10 tickets soit 1.80 € la présence	X

* Une remise de 1 € par carnet est octroyée aux **familles de Marconnelle** qui bénéficient d'une des prestations suivante : **RSA** (revenu de solidarité active), **AAH** (allocation adulte handicapé) ou **ASS** (allocation spécifique de solidarité) sur justificatif du mois de référence septembre de l'année scolaire en cours. Tout changement de situation devant être immédiatement signalé en mairie.